

Fiche

L'industrie française traverse une crise profonde qui témoigne de son déclin relatif et absolu, dans le pays, mais aussi dans le monde face à la concurrence internationale, notamment en provenance des pays émergents. Quels sont les éléments de ce déclin ?

I. L'industrie, un secteur en déclin

- L'industrie occupe une place importante, mais décroissante dans l'économie française. Elle fournissait encore 26,4 % du PIB en 2004, moins de 19 % en 2012.
- **La France est en effet en voie de désindustrialisation.** La robotisation, le manque de compétitivité, mais aussi les délocalisations ont fait baisser considérablement l'emploi industriel : 1,5 million d'emplois industriels ont disparu entre 1980 et 2000 ; les postes les moins qualifiés disparaissent, les postes d'ingénieurs résistent mieux. Les industries de première génération (textile, acier) sont en voie d'extinction, celles de deuxième génération (automobile) sont en déclin ; seules les **industries high tech** (aéronautique, armement, pharmacie) perdurent en France.
- Les politiques publiques d'aide aux **pôles de compétitivité** tentent d'inverser la tendance depuis 2002, mais les marges de manœuvre financières de l'État, englué dans la crise financière de son modèle social, ne permettent pas de solution décisive ni durable.
- L'industrie française présente **un certain nombre de faiblesses**. La gamme des productions est assez étendue, mais présente **peu de spécialisation et est mal positionnée sur les secteurs porteurs, notamment à l'exportation**.
- La **rigidité** concerne également la **société française**, incapable de se réformer ou de consentir des sacrifices, pourtant nécessaires : l'interdiction de l'exploration et de l'exploitation des gaz et huiles de schiste sur le territoire national, par exemple, est soutenue par une large partie de l'opinion. Pourtant, grâce à ces technologies, les États-Unis sont autosuffisants en gaz et sont devenus le premier producteur mondial. Leurs entreprises industrielles, attirées par un coût de l'énergie plus faible, commencent à se relocaliser sur leur territoire.

II. L'évolution des facteurs de localisation

- Leurs **facteurs de localisation** ont ainsi évolué : autrefois proches des matières premières, les sites industriels se localisent aujourd'hui près des **bassins d'emplois qualifiés**, au cadre agréable, sur des réseaux de communication à grande vitesse (autoroutes, TGV, aéroports, téléports) qui fournissent une **connexion au reste du monde**. Les **espaces métropolitains** offrent ainsi des **technopôles** qui associent recherche et production. Les régions anciennement industrialisées doivent, à l'inverse, réhabiliter leurs **friches industrielles**.
- Les **anciens facteurs de localisation**, comme la présence de matières premières ou d'énergie, jouent un rôle beaucoup moins important. Les industries exigent désormais des salariés très qualifiés. La présence d'universités, de **laboratoires de recherche** ou d'un technopôle est déterminante. Les **moyens de communications** sont également essentiels dans l'implantation des industries (la proximité par rapport à la mégapole européenne est privilégiée).

III. L'évolution de l'espace industriel

- La coupure opposant deux France de part et d'autre d'une **ligne Le Havre-Marseille** est, de nos jours, moins d'actualité. Il faut cependant distinguer différents types de régions :
 - les **régions dynamiques** : l'Île-de-France, la plus puissante, est dotée d'une industrie performante et diversifiée (industries de luxe, de pointe, chimie, automobile). Elle bénéficie de la présence de Paris, qui concentre les pouvoirs de commandement, une **ville mondiale connectée à l'archipel mégapolitain mondial**. Rhône-Alpes est la deuxième région industrielle de France ;
 - les **vieilles régions industrielles** : le Nord, fortement touché par la crise, paraît réussir sa **reconversion**. En effet, de nouvelles activités s'installent (automobile avec Toyota, aluminium avec Pechiney), des technopôles (Villeneuve-d'Ascq) attirent les industries de haute technologie. La Lorraine, en revanche, souffre encore des effets de la crise (effondrement de la sidérurgie) malgré les tentatives de reconversion ;
 - les **régions montantes** : l'Ouest a rattrapé une partie de son retard, mais reste handicapé par sa situation périphérique par rapport à l'Europe. **Le Sud connaît un nouveau dynamisme**. La présence de technopôles (Sophia-Antipolis), le développement des industries de pointe (IBM à Montpellier), les investissements étrangers et le cadre de vie (héliotropisme) expliquent ce phénomène. Cette région dispose, en outre, d'un bon réseau de communications. Il faut cependant noter que cette évolution concerne **surtout les grandes agglomérations** (Bordeaux, Montpellier et Toulouse).
- **L'espace industriel français a ainsi beaucoup évolué** : les grandes régions industrielles du passé (Nord, Lorrain, régions

parisienne, lyonnaise, etc.) ont beaucoup perdu de leur puissance quand celles de l'Ouest et du Sud en ont gagné. Les localisations industrielles sont maintenant **plus éclatées sur le territoire**. Les industries les plus compétitives sur le territoire sont des activités *high tech* qui bénéficient de la proximité immédiate des grands centres urbains, associés à des centres de recherche.

© 2000-2024, rue des écoles